



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **5 octobre 2020**

Décision n° **CP-2020-0144**

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Candidature de la Métropole de Lyon à l'appel à projet européen financé par le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) - Demande de subvention auprès de l'Union européenne - Projet un toit sur ta tête, un job dans ta poche

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Hemain

Président : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : Vendredi 18 septembre 2020

Secrétaire élu : Madame Lucie Vacher

Affiché le : Mardi 6 octobre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debû, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, MM. Vincendet, Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mmes Nachury, Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, M. Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, MM. Pelaez, Geourjon, Mme Frier.

Absents excusés : Mmes Dehan (pouvoir à M. Badouard), Pouzergue (pouvoir à Mme Sarselli), M. Buffet (pouvoir à M. Gascon), Mme Sibeud (pouvoir à M. Pelaez).

Absents non excusés : MM. Bub, Kabalo.

Commission permanente du 5 octobre 2020**Décision n° CP-2020-0144**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Candidature de la Métropole de Lyon à l'appel à projet européen financé par le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) - Demande de subvention auprès de l'Union européenne - Projet un toit sur ta tête, un job dans ta poche**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 16 septembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

Afin de contribuer à la mise en œuvre effective de la stratégie Europe 2020 et du socle européen des droits sociaux, notamment son principe 14, l'Union européenne, dès 2010 (décision n° 283/2010/UE), a décidé de créer un instrument européen de micro-financement Progress en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale. Le 11 décembre 2013, le règlement n° 1296/2013 a établi le programme de l'Union européenne pour l'EaSI.

En vertu de ce règlement, le programme EaSI a pour but de fournir une aide financière pour atteindre les objectifs de l'Union européenne en matière de promotion d'un niveau élevé d'emplois durables et de qualité, de garantie d'une protection sociale adéquate et correcte, de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté et d'amélioration des conditions de travail.

L'Union européenne considère que ce sont les autorités locales, régionales et nationales qui détiennent les instruments nécessaires pour répondre à ces défis complexes. Le 30 octobre 2019, la Commission européenne a donc lancé l'appel à projet intitulé "*Establishing and testing integrated interventions aimed at supporting people in (the most) vulnerable situations*", que l'on peut traduire par "établir et tester des interventions intégrées visant à soutenir les personnes dans les situations (les plus) vulnérables".

L'appel à projets vise à soutenir financièrement des projets innovants et expérimentaux, au niveau local et régional, qui aspirent à mettre en place des stratégies, des mécanismes et des services garantissant une approche globale pour soutenir les personnes dans les situations (les plus) vulnérables dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Une enveloppe de 10 M€ est consacrée à cet appel à projets pour 8 projets subventionnés. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un co-financement de 80 % maximum du budget global du projet.

Ce programme est conditionné par le versement d'une allocation de solidarité aux publics en grande précarité, rejoignant la volonté métropolitaine de déployer un dispositif permettant aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité de bénéficier d'une allocation de substitution. Cette volonté métropolitaine a fait l'objet d'une demande d'expérimentation, par courrier du Président de la Métropole de Lyon au Premier Ministre, Jean Castex, le 9 juillet 2020.

II - Contenu du projet

Le présent dossier a pour objet de proposer à la Commission permanente de se prononcer sur la candidature de la Métropole à l'appel à projets européen intitulé "*Establishing and testing integrated interventions aimed at supporting people in (the most) vulnerable situations*", dans le cadre du programme européen pour l'EaSI, pour le projet "Un toit sur ta tête, un job dans ta poche" (*A roof over your head, a job in your pocket*).

Le projet proposé "Un toit sur la tête, un job dans ta poche" s'étendrait sur 30 mois à compter d'avril 2021 et consisterait à créer un consortium permettant de concevoir, mettre en œuvre et financer des dispositifs d'accompagnement et des services supports innovants et pluridisciplinaires pour l'accès au logement et à l'emploi, articulée avec la mise en place d'un revenu de solidarité jeunes.

Le projet ciblerait les jeunes parmi les plus fragiles : sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE), sortants de prison, sans abris, jeunes sans ressources, décrocheurs, etc., dont certains peuvent déjà faire l'objet d'un accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre du Logement d'Abord.

Le projet vise donc à créer des synergies entre les politiques publiques du logement, de l'insertion et de l'action sociale en créant une approche innovante et pluridisciplinaire en termes d'accompagnement social.

Ce consortium réunirait plusieurs partenaires principaux :

- la Métropole en tant que chef de file : la direction de l'habitat et du logement aurait le rôle de coordinateur entre les différents partenaires en articulation avec la direction de l'insertion et de l'emploi,
- des associations partenaires portant des projets d'accompagnement vers le logement et l'emploi, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Logement d'Abord et du service public de l'insertion en cours d'expérimentation,
- un partenaire européen pour garantir l'aspect transnational du projet : actions de communication et de visibilité, visite d'étude, étude de transférabilité, échanges de bonnes pratiques,
- un partenaire responsable des mesures d'activation du marché du travail.

La composition du consortium n'est pour l'instant pas arrêtée, la recherche de partenaires intéressés par ce projet étant en cours. D'autres acteurs pourront être associés au projet, dans un deuxième temps, en particulier les structures intervenant dans le champ de la formation, de l'apprentissage et de l'insertion sociale ou par l'activité économique.

L'ambition du projet est donc de lutter contre la pauvreté et le dénuement des jeunes en leur permettant de percevoir une allocation de solidarité, en les accompagnant dans leurs démarches pour accéder au logement et à l'emploi et en soutenant leur insertion sociale, économique, culturelle et citoyenne.

La Métropole serait responsable du consortium constitué pour répondre à l'appel à projets. De ce fait, elle serait compétente pour signer la convention avec l'Union européenne et pour gérer les subventions.

Le budget du projet est en cours d'élaboration. Le montant prévisionnel total des dépenses du projet est estimé à 1 560 000 € et le montant total des recettes à 1 248 000 €, soit une couverture de 80 % de la subvention européenne.

	Montant total	Financement européen (80 %)	Participation financière restant à charge (20 %)
budget du projet	1 560 000 €	1 248 000 €	312 000 €

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DECIDE

1° - Approuve la participation de la Métropole à l'appel à projets européen "*Establishing and testing integrated interventions aimed at supporting people in (the most) vulnerable situations*" que l'on peut traduire par "établir et tester des interventions intégrées visant à soutenir les personnes dans les situations (les plus) vulnérables" et au consortium regroupant un ensemble de partenaires permettant d'atteindre les objectifs du projet.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'Union européenne, en cas de sélection du projet "un toit sur ta tête, un job dans ta poche", les différentes subventions inhérentes au projet,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et à leur régularisation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 octobre 2020.